



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 10 novembre 2022

Résolution de M. Vincent Brayer du 8 février 2022 adoptée par le Conseil communal suite à la réponse à son interpellation : « Les sculptures en ville de Lausanne incarnent-elles une vision patriarcale de la société ? »

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 8 février 2022, dans le cadre du traitement de la réponse à l'interpellation de M. Vincent Brayer « Les sculptures en ville de Lausanne incarnent-elles une vision patriarcale de la société ? », le Conseil communal a adopté la résolution suivante de l'interpellateur :

« Le Conseil communal souhaite que la Ville de Lausanne investisse des montants pour financer des œuvres produites par des artistes femmes et/ou genre minorisé destinées à être exposées dans l'espace public. Ces dernières pourraient être mobiles ou fixes. L'objectif serait de permettre à un large public d'être confronté à de l'art produit par des personnes peu mises en avant habituellement ».

Réponse de la Municipalité

La Municipalité porte une attention forte à l'égalité entre femmes et hommes ainsi qu'à la diversité de genre, d'expressions de genre et d'orientation sexuelle et affective pour lesquelles elle a adopté des politiques municipales spécifiques abordées de manière transversale. Celles-ci se concrétisent autant dans sa politique d'intégration, d'incitation en milieu scolaire, dans sa politique des quartiers, que dans les politiques liées aux questions sociales, à l'accessibilité universelle ou à la culture.

Les dix dernières commandes d'œuvres d'art pour l'espace public illustrent cette préoccupation dans le domaine de la culture : ont ainsi été impliquée-e-s dans ces projets 86 artistes, dont 50 femmes, 34 hommes et deux personnes qui se sont présentées comme non-binaires.

Ces 86 personnes ont été sélectionnées dans le cadre de procédures ouvertes, principalement sous la forme de concours sur invitation. Parmi ces 86 artistes, 61 ont effectivement

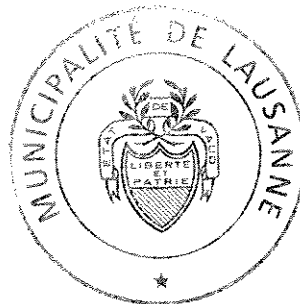
réalisé des œuvres dans l'espace public, dont 34 femmes, 26 hommes et une qui se présente comme non-binaire.

A ces projets s'ajoute celui – en cours – de commande d'une œuvre qui traitera, directement ou indirectement, de l'égalité entre femmes et hommes, de la visibilité des femmes dans l'espace public ou des droits des femmes, tel que mentionné dans la réponse à l'interpellation de M. Vincent Brayer. Pour la concrétisation de ce projet, la Ville a lancé un projet participatif et citoyen, en collaboration avec l'Association suisse des Nouveaux Commanditaires. Le groupe de citoyennes et citoyens commanditaires a été constitué suite à une soirée d'information présentant la démarche. Ce groupe est composé de dix femmes, d'un homme et d'une personne se définissant comme non-binaire. Ce groupe est actuellement encadré par une médiatrice culturelle professionnelle afin de rédiger un cahier des charges en vue de la commande de cette œuvre pour l'espace public.

En vous priant de bien vouloir prendre acte de la présente communication, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter



